

N°18

Avril
2023

CHAILLAC-SUR-VIENNE

CHÉRONNAC

JAVERDAT

ORADOUR-SUR-GLANE

ROCHECHOUART

SAILLAT-SUR-VIENNE

SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

SAINT-JUNIEN

SAINT-MARTIN-DE-JUSSAC

SAINT-VICTURNIEN

LES SALLES-LAUGUYON

VAYRES

VIDEIX

AVEC VOUS

**L'actu de
Porte Océane**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

DOSSIER

UNE BASE DE LOISIRS POUR TOUS



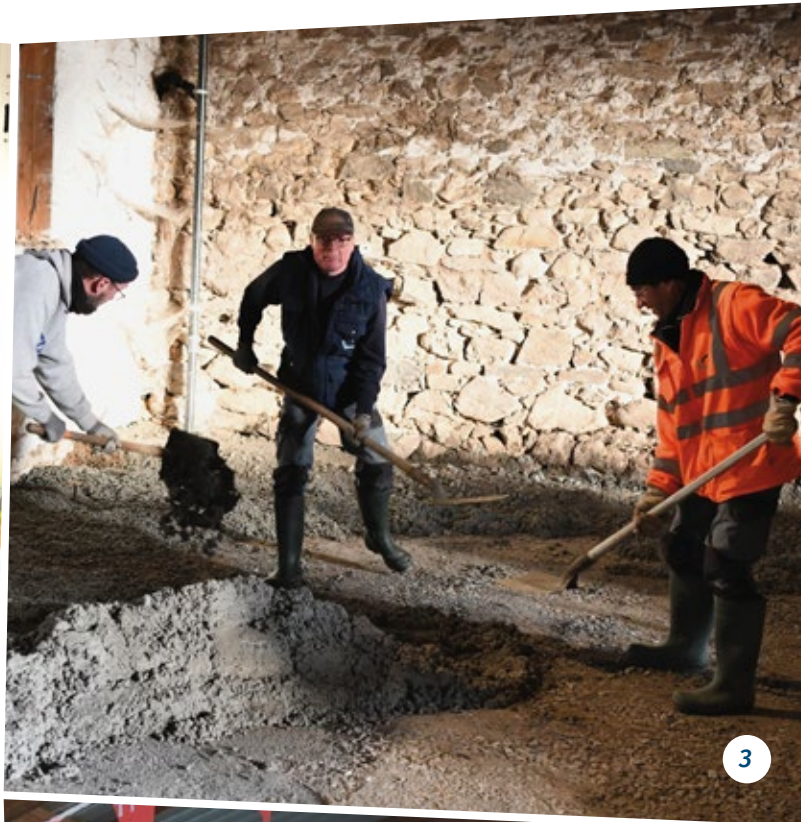
RETOUR SUR IMAGES

1 - Accueil de Loisirs
2 - Vitrophanies dans les rues de Saint-Junien
3 - Travaux bâtiment Île de Chaillac
4 - Cours de paddle Centre aqua récréatif

5 - Travaux bâtiment Hermès
6 - Agenda 21, réunion sur le BioGNV
7 - Accueil de Loisirs
8 - Carrière de Champagnac à Rochechouart



1



3



5



2



4



6



7



8

3

L'ÉDITO

Développer l'attractivité de notre territoire, garantir les services aux habitants tout en respectant des contraintes budgétaires toujours plus lourdes ; tel est le difficile exercice que doivent résoudre chaque année les élus et les services de notre Communauté de communes lors de l'élaboration du budget.

Malgré la hausse du coût des énergies et la stagnation des dotations de l'État, notre intercommunalité tient le cap et conserve en 2023 un endettement limité, grâce à une rigueur constante dans les dépenses de fonctionnement. Cette année encore, les élus communautaires ont fait le choix de ne pas alourdir les taux d'imposition : si les bases de la fiscalité locale ont progressé au niveau national, les taux, eux, n'ont pas évolué.

Ces efforts de gestion nous permettent de poursuivre nos investissements, pour valoriser les atouts naturels, historiques, économiques de notre communauté de communes : ainsi, la base de loisirs intercommunale, qui offre un large panel d'activités de pleine nature (dossier complet dans ce numéro) entre dans sa première année de plein exercice. Les 15 ans de la Réserve Naturelle de l'Astoblème coïncident avec la rénovation complète de la scénographie de la Maison de la Réserve. La Cité du Cuir, qui ouvrira ses portes en 2024, se dévoile dès cet été à travers une boutique éphémère, en centre-ville, qui permettra de valoriser d'ores et déjà le savoir-faire de nos artisans locaux.

Ressource de plus en plus rare et précieuse, l'eau fait l'objet d'une attention particulière de la part de notre Communauté de communes. Celle-ci s'est notamment engagée, aux côtés de ses deux voisines (Ouest-Limousin et Charente-Limousine) dans une démarche volontariste de préservation des eaux des lacs de Haute-Charente.

Parmi les événements marquants de ces derniers mois, la disparition de Robert Hébras, dernier survivant du massacre d'Oradour-sur-Glane, a suscité une émotion très vive, relayée dans tout notre pays et au-delà. Les hommages mérités qui lui ont été rendus sont à la hauteur de son engagement inlassable pour témoigner par sa présence et par ses mots de l'une des plus sombres pages de notre mémoire collective. Pourtant, à travers son combat contre le voile de l'oubli, il n'a jamais cessé de transmettre un message de paix et d'espoir...

Pierre ALLARD

Président de la Communauté de Communes
Porte Océane du Limousin



Directeur de publication : Pierre Allard

Rédaction : Raymond Vouzellaud, Direction Générale de la POL, Guillaume Chalard, Bertrand Catus, Morgane Picat

Crédits photos : Service Communication POL, Jean-François Vignaud, Anthony Quittot

Conception maquette : Agence GEMAP

Imprimerie : GDS Imprimeur

Tirage : 14 000 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023

Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits sans l'accord préalable de la rédaction

N° ISSN : 2739-4484

Contact : 1 Av Voltaire – BP 58 – 87200 Saint-Junien

Mail : mpicat@pol-cdc.fr

www.porteoceane-dulimousin.fr



@ porteoceanedulimousin

SOMMAIRE

- 6 Astoblème : 15 ans de la terre aux étoiles
- 8 Hommage à Robert Hébras
- 9 Boutique éphémère du cuir

DOSSIER

- 10 Une base de loisirs pour tous
Centre aqua-récréatif : des entrées gratuites
- 14 Gens du voyage : bien au de-là d'un simple accueil
- 16 Préserver la qualité de l'eau des lacs de Haute-Charente

- 18 Permanences de Nov'habitat

- 19 Collecte des ordures ménagères

MAIS AUSSI...

- 20 Tribunes
- 21 Compétences de la POL en matière d'urbanisme
- 22 Eau potable : réservoir du champ de foire
- 23 Découvrir le territoire : Chaillac-sur-Vienne
- 24 Agenda



Cordistes chargés de l'entretien de la carrière de Champagnac à Rochechouart

LE PROGRAMME

Dimanche 16 avril à 14h30 : « Géologie et archéologie » Balade commentée autour de la géologie du site de Montoume et du passé préhistorique de ce même site.

Dimanche 14 mai à 14h30 : « Géologie et ornithologie » Balade autour de la géologie des sites sur la commune de Videix et l'écoute et l'observation des nombreux oiseaux présents sur ces sites.

Samedi 27 mai à 14h30 : « Balade contée et bien-être » au site du Roc du Bœuf (Rochechouart).

Dans le cadre de la Fête de la Nature cette balade liera la géologie, les contes et le bien-être.

Samedi 10 juin de 10h à 16h : Randonnée à dessiner dans et autour de la carrière de Montoume.

Samedi 24 juin à 19h30 : Découverte scientifique et spectacle « Voler prend deux L » au bord de la Graine sur le terrain du Roc du Bœuf (Rochechouart).

Samedi 8 juillet à 14h30 : Balade géologique à Valette (Pressignac).

Jeu 27 juillet de 14h à 18h : Voyage géologique au cœur de l'astroblème départ de la Maison de la Réserve à Rochechouart. Circuit en voiture (30 à 40 km) qui vous emmène sur l'ensemble du territoire de la réserve.

Mercredi 9 août à partir de 20h : Soirée d'anniversaire avec les 15 ans de la réserve naturelle et les 30 ans de l'association Pierre de Lune, à Babaudus, avec des ateliers d'astronomie, un spectacle musical et des séances d'observation du ciel.

Mercredi 16 août de 14h à 17h : Balade commentée d'environ 3 heures sur une partie du territoire de la réserve pour découvrir les roches obtenues lors de l'impact et leur répartition géographique dans le paysage actuel ; départ de la Maison de la Réserve.

Samedi 9 septembre à 19h : Parcours immersif en musique et parcours géologique en soirée dans la carrière de Champagnac. Heure à déterminer.

Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre à 14h30 : À l'occasion des 48h nature en Nouvelle Aquitaine, deux balades seront proposées sur la géologie et la botanique ; lieu à préciser.

Vendredi 6 octobre à 14h30 : Dans le cadre de la journée mondiale de la Géodiversité, balade à Chassenon, à l'occasion de la sortie du guide « Balade géologique à Rochechouart, Pressignac et Chassenon », coédité par les Éditions Biotope et le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris.

Samedi 4 novembre à 14h30 : Balade à Pressignac.

Vendredi 12 novembre à 14h30 : Présentation à Saint-Junien du géopatri-moine à l'échelle de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin, au site Corot.

Ces animations seront l'occasion de créer une œuvre d'art collective et participative. Dans un cadre de 40 x 40 cm, les participants seront invités à venir apposer leur marque ou une réalisation. Ces 15 cadres constitueront l'œuvre finale des 15 ans de la réserve.

Renseignements - Inscriptions : 05 55 03 02 70
reservenaturelle@rochechouart@pol-cdc.fr



ASTROBLÈME DE ROCHECHOUART-CHASSENON

QUINZE ANS DE LA TERRE AUX ÉTOILES

Créée en 2008 sur une superficie de 50 hectares, la Réserve naturelle nationale protège le patrimoine de l'astroblème de Rochechouart-Chassenon. Ce territoire correspond aux traces de l'impact d'une météorite tombée il y a environ 200 millions d'années. Cet astéroïde d'un kilomètre et demi de diamètre a percuté la Terre à une vitesse d'environ vingt kilomètres par seconde sur une zone se situant actuellement à la rencontre des communes de Chassenon, Pressignac et Rochechouart. Située sur les départements de la Haute-Vienne et de la Charente, la Réserve se compose de treize sites, répartis sur cinq communes : Rochechouart, Videix, et Chéronnac en Haute-Vienne, Chassenon et Pressignac en Charente.

Sa gestion est assurée par la Communauté de communes Porte Océane du Limousin. Pour son anniversaire la Réserve a souhaité mettre en avant **les liens qui unissent la géologie aux différents aspects de la recherche, de la création et tout simplement de la vie** sur notre territoire. Un logo a été créé pour l'occasion et il permettra de labelliser quinze manifestations tout au long de l'année.

Les festivités ont d'ailleurs déjà débuté avec la projection du documentaire de Marion Fernandez et de Céline Malèvre, « Tant qu'il y aura des étoiles » à la Maison du temps libre de Rochechouart, le 31 mars dernier. Ce film, produit par France 3 et BIP TV avec le soutien de la communauté de communes, consacre de nombreux passages à Rochechouart et à l'astroblème, notamment par la voix du directeur du CIRIR (Centre International de Recherche & Restitution sur les Impacts et sur Rochechouart), Philippe Lambert.

En point d'orgue des festivités, une soirée sera organisée à Babaudus (Rochechouart) le 9 août puisque la

Réserve y fêtera en plein air ses quinze ans, en même temps que les 30 ans de l'association Pierre de Lune avec de la musique, de la géologie et de l'astronomie bien sûr !

Signalons pour conclure le beau cadeau que les éditions Biotope et le muséum national d'histoire naturelle vont faire au territoire avec la sortie prochaine, dans la collection « Balades géologiques » du guide « Balade géologique à Rochechouart, Pressignac et Chassenon ».



L'année 2023 marque le quinzième anniversaire de la Réserve Naturelle Nationale de l'astroblème de Rochechouart-Chassenon. En guise de bougies, quinze événements émailleront cette année particulière, et mêleront géologie, archéologie, amour de la nature, musique et arts.

HOMMAGE

DISPARITION DE
ROBERT HÉBRAS

Que l'écho de sa voix, ne faiblisse pas...

C'est en présence de très nombreuses personnalités, notamment de l'ancien président de la République François Hollande et du ministre de l'Éducation nationale Pap NDiaye, que la Nation a rendu hommage à Robert Hébras le 17 février dernier. Au-delà de cet hommage à celui qui fut à la fois un **passeur de mémoire et un acteur incontournable de la réconciliation entre la France et l'Allemagne**, cette disparition touche intimement la commune d'Oradour-sur-Glane et l'ensemble du territoire de la POL.

« Il avait rêvé d'une vie simple et tranquille. De ces dimanches paisibles à l'aube d'une journée lumineuse dans cette petite ville du Limousin bercée par la Glane et le chant des oiseaux. Hélas, des hommes en ont décidé autrement » ces mots, prononcés par le maire d'Oradour-sur-Glane Philippe Lacroix, au moment de l'hommage national rendu à son ami Robert Hébras, résument le poids qu'il assumait toute sa vie durant : celui d'un témoin, un témoin devant l'Histoire et devant les hommes et les femmes disparues en cette sombre journée du 10 juin 1944 où sa vie a basculé.

Tant de fois il a raconté, à des adultes ou à des adolescents cette journée tragique : l'arrivée de la division Das Reich, le rassemblement de la population, la séparation, le dernier regard de sa mère plein d'angoisse, avant que le jeune Robert ne soit conduit avec ses camarades dans la grange Laudy. Puis ce furent l'attente, le signal de la mitraille, les plaintes, les gémissements, les soldats SS qui donnent les coups de grâce, l'embrassement.

Tant de fois, il aura revécu ces moments terribles : ses efforts pour sortir du brasier avant de trouver refuge dans des étables jouxtant la grange. Au bout de longues minutes, d'autres hommes le rejoignent : Mathieu Borie, Yvon Roby, Clément Broussaudier, Marcel Darthout qui sortiront avec lui de l'enfer. A Oradour ce jour-là 643 personnes, des hommes, des femmes et des enfants seront massacrés par les troupes nazies. Homme de paix, Robert Hébras portera jusqu'au bout ce témoignage. Par la parole ou par l'écrit, il n'aura de cesse de le transmettre jusqu'au bout, lui qui fut l'ultime survivant de cette journée. Le combat fut parfois douloureux pour que la vérité soit dite et répétée, pour

qu'elle ne soit ni salie ni trahie par le mensonge ou par le poison de l'oubli. Parce qu'oublier ce n'est pas seulement trahir ceux qui ne sont plus c'est armer la barbarie au risque qu'elle se reproduise ici ou ailleurs.

Cet indispensable travail de transmission se poursuivra, avec sa famille, avec ses amis et ses proches, avec l'association des familles des martyrs, avec l'engagement des élus de la POL de ne jamais oublier. « Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons » écrivait Paul Eluard. Il ne faiblira pas.



Crédit photo : Anthony Quittot avec l'aimable communication de Mme Agathe Hébras

CITÉ DU CUIR

UNE BOUTIQUE
ÉPHÉMÈRE EN
GUISE DE BANDE
ANNONCE

Alors qu'Hermès est entré dans ses nouveaux locaux fin février et que les travaux de la Cité du Cuir avancent pour une ouverture prévue en 2024, la boutique éphémère qui va s'ouvrir à Saint-Junien, pendant l'été, offrira un avant-goût de ce que proposera la boutique « définitive » de la Cité.

Les bords de Vienne sont en train de se transformer avec le début avec le début des travaux de gros oeuvre de la Cité du cuir après une phase de démolition. Le travail se poursuit également, avec l'aide du service des archives municipales de Saint-Junien et de personnes ressources du territoire, pour toute la partie scénographique du futur espace muséal.

Mais pendant trois mois, en juin, en juillet et en août, le centre-ville de Saint-Junien va déjà battre au rythme du cuir avant de lui dédier sa Cité. Baptisée "Cuir & savoir-faire", la boutique éphémère de la cité proposera en effet un large choix de produits mettant en valeur cette noble matière et les savoir-faire locaux.

L'espace, construit avec la collaboration des artistes et des artisans du territoire, accueillera des **ateliers d'initiation sur le travail du cuir au sens large** (maroquinerie, bijoux, entretien du cuir...) mais aussi sur le travail d'autres matières (bijoux en émail, décoration sur porcelaine...).

Il mettra également en lumière l'artisanat avec des démonstrations.

On trouvera dans les rayons de la boutique des produits classiques griffés Cité du cuir avec des designs exclusifs (mugs, cartes postales...) réalisés par les illustratrices Gaëlle Huber et Lucie Nohant, de **petits produits en cuir fabriqués par le pôle cuir** de la

Communauté de communes. Des gants bien entendu, des marques Agnelle et Morand et des produits issus des métiers d'art seront également proposés. Sur ce dernier point, un travail s'effectue actuellement en direction des artisans du cuir pour qu'ils puissent

présenter leur production. La boutique proposera divers objets liés au cuir et à l'artisanat local.

Clou de l'initiative : deux sacs à main, inspirés de l'univers de la ganterie et dessinés par Laetitia Fortin seront mis en vente. Fabriqués par l'entreprise Daguet, ces sacs signature de la Cité du cuir, totalement exclusifs, constitueront à n'en pas douter le must-have de l'été en Porte océane.

La boutique sera située au bas de la rue Lucien-Dumas, dans les locaux de l'ancien bar des mégissiers. Elle sera ouverte du mardi au samedi, de 10h à 19h, avec une ouverture exceptionnelle les dimanches 25 juin, 9 juillet et 20 août.



SAINT-VICTURNIEN

UNE BASE POUR TOUS LES LOISIRS

Idéalement située au cœur d'un patrimoine vert exceptionnel, la base de loisirs de Saint-Victurnien, ouverte il y a un peu moins d'un an, met à l'honneur les activités de pleine nature en Porte océane. Son équipe d'animation met tout en œuvre pour exploiter pleinement le potentiel du site.

Préoccupations environnementales obligent, l'offre de loisirs évolue et se développe de plus en plus en symbiose avec la richesse naturelle des territoires. En Porte océane, cette richesse vient d'un cadre naturel préservé, irrigué de rivières qui offrent une grande diversité de paysages et de nombreuses opportunités d'activités de plein air.

De ce constat est née une volonté partagée par la Communauté de communes et le maire de Saint-Victurnien, Jean Duchambon : créer une base de loisirs qui permette aux habitants de la POL, comme aux visiteurs, de profiter de tout ce que la terre limousine peut leur offrir.

« Pour nous c'est quelque chose d'essentiel d'offrir à nos habitants des équipements qui leur permettent de bien vivre. Cela vaut pour les écoles, pour la culture, cela vaut également pour les activités sportives ou de pleine nature. »

« A l'origine de la base de loisirs, il y avait une station dédiée au canoë-kayak devenue très vétuste alors que chacun savait que le territoire disposait là d'un site exceptionnel » explique Sandrine

Dumont, responsable des équipements sportifs de la Communauté de communes Porte océane du Limousin.

« Le choix a également été fait de nous appuyer sur les associations existantes, notamment le club de canoë, pour réfléchir à notre offre de loisirs et l'on ne peut que se féliciter de l'engagement de ses membres dans le projet » poursuit-elle.

Très concrètement, la base propose, en plus de l'activité du club, qui dispose de son propre espace et de ses propres locaux, des activités encadrées liées à l'escalade, avec un **mur d'escalade mobile**, du **tir à l'arc** ainsi que des **courses d'orientation** (dont une partie est en accès libre et gratuit) et une **slack-line** elle-aussi gratuite mais uniquement accessible lorsque les agents de la Communauté de communes sont présents.

DES ACTIVITÉS MAIS AUSSI DES ÉQUIPEMENTS

La base compte aussi en plus de son espace d'accueil, une salle ouverte à la location et, à l'extérieur du bâtiment, une zone de bivouac pouvant accueillir

une vingtaine de personnes. Un espace pour la cuisine et la vaisselle ainsi que des sanitaires et des douches étant accessibles dans le bâtiment.

Un **bike-park** a également été installé et il est bien entendu en accès libre ainsi que le **chemin de randonnée** de 9,5 km qui traverse la base et qui porte le nom du site, Le Normandie, où elle est implantée. L'histoire est belle puisque ce nom fut d'abord donné, dans les années cinquante et en hommage au célèbre paquebot, au dancing d'André Bonnat qui faisait déjà de ce coin des bords de Vienne un endroit dédié au plaisir et au temps libre.

Un camping municipal devait lui succéder mais si l'on veut remonter encore plus loin dans le temps, il convient de signaler que la base de loisirs est située à l'endroit précis où le bac traversait la Vienne au XIXe siècle, avant la construction des ponts qui l'enjambent désormais.

Enfin et pour être complet sur tout ce que proposent les lieux, un **ponton de pêche** a été aménagé par la POL, s'appuyant sur le fait que les lieux sont déjà très connus et très appréciés des pêcheurs.



Tir à l'arc



Slack-line

ESCALADE - CANOË - TIR À L'ARC - SLACK LINE
PARCOURS D'ORIENTATION - BIKE PARK - PÊCHE

Renseignements :
07 64 05 26 90 - basedeloisirs@pol-cdc.fr - porteoceane-dulimousin.fr
pour canoë : association CKC - 05 55 03 25 84



Pour toutes informations :
Base de loisirs intercommunale
13 route d'Aixe –
87420 Saint-Victurnien

☎ 07 64 05 26 90
✉ basedeloisirs@pol-cdc.fr

UN LIEU OUVERT À TOUS

Fermée durant les mois d'hiver, la base propose des créneaux pendant les vacances scolaires d'avril, durant les vacances d'été en juillet et en août et pendant les vacances de Toussaint à l'automne. Les pratiquants individuels sont les bienvenus mais pas seulement eux, les établissements scolaires, les comités d'entreprises, les associations, les accueils de loisirs sans hébergement ou encore les instituts spécialisés y sont aussi conviés. Les réservations sont bien évidemment conseillées.

Les premiers mois d'ouverture ont permis à l'équipe de la base de loisirs de roder les équipements et d'affiner son offre et ses propositions, c'est ainsi que les tarifs de cette saison ont sensiblement évolué pour proposer des formats plus courts et plus adaptés aux budgets des usagers.

DU CÔTÉ DES KAYAKISTES

Le **Canoë-kayak club de Saint-Victurnien** existe depuis 1996 et il compte actuellement une vingtaine de licenciés de tous les âges puisque le plus jeune a 8 ans et le plus âgé 56 ans. Son école de pagaie se réunit tous les samedis de 14h à 17h, pendant les périodes scolaires, pour travailler les slaloms et la descente. Entre les vacances de Toussaint et celles de Pâques, il bénéficie d'un créneau au centre aqua-récréatif (le samedi soir de 18h30 à 20h30) pour que ses adhérents puissent continuer à travailler les aspects techniques de leur pratique.

C'est durant l'été que le club connaît sa période d'activité la plus intense puisqu'il organise, en partenariat avec le club d'Aixe-sur-Vienne, des descentes sur la Vienne. Deux types d'itinéraires sont proposés, le plus court (7 km) permet de rallier le Gué de la Roche à partir du Moulin de la mie ou Saint-Victurnien à partir du Gué de la Roche ; le plus long (15 km) rallie Saint-Victurnien à partir du Moulin de la mie.

En juin et en septembre ces descentes sont proposées uniquement les week-ends et tous les jours en juillet et en août suivant les conditions météorologiques.

Le club propose aussi des activités sur le site de la base de loisirs notamment du **paddle** mais aussi évidemment du **canoë** et du **kayak**.

Au niveau sportif, le club compte une dizaine de compétiteurs, dont trois concourent en N3 (slalom) ; les autres concourant au niveau régional en slalom également.

Le club est particulièrement heureux de l'ouverture de la base de loisirs, comme l'explique son secrétaire Laurent Bignaud : « Pour nous cela change tout. Nous disposons désormais d'un lieu de stockage et de réparation, de vestiaires, d'un bureau et d'une salle de convivialité. Tout est réuni pour faire du bon travail. Nous disposons aussi d'une visibilité beaucoup plus grande grâce au travail de la Communauté de communes. C'est vraiment une chance que nous avons. »

Convaincus les kayakistes entendent désormais convaincre le plus grand nombre de personnes pour qu'elles viennent partager leur passion.



Les activités du club nécessitent une réservation préalable.
Plus d'informations au :
☎ 05 55 14 88 42
✉ contact@ckc-saintvicturnien.fr
🌐 www.ckc-saintvicturnien.fr

RESPECTER LA NATURE JUSQU'AU BOUT

Avec un investissement d'1,4 million d'euros, dans sa conception et dans sa réalisation, la base de loisirs de Saint-Victurnien a été pensée et construite pour s'intégrer parfaitement au paysage qui l'entoure. Le choix de matériaux respectueux de l'environnement a été privilégié et sa toiture végétalisée lui offre un évident cachet. Signalons également que la zone humide a été non seulement préservée mais aussi mise en valeur par un cheminement fait de passerelles en bois. Enfin, ultime souci du détail, les services de la POL vont pratiquer une tonte différenciée sur le site afin qu'il fasse à la nature une part encore plus importante.



LA POL OFFRE À VOTRE ENFANT 7 ENTRÉES GRATUITES À LA PISCINE.

Le sport c'est également le centre aqua-récréatif !

La Communauté de communes Porte océane du Limousin offre chaque année aux enfants de **4 à 17 ans** domiciliés sur son territoire*, **sept entrées gratuites** au centre aqua-récréatif L'aiga bluïa.

Pour en bénéficier il suffit de se présenter à l'accueil du centre aqua-récréatif avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois, un livret de famille et une carte d'identité. Pour plus d'informations, contactez-nous : 05 55 01 11 00

www.porteoceane-dulimousin.fr

*Les communes de Saint-Junien, de Chaillac-sur-Vienne, de Saint-Brice-sur-Vienne, de Saillat-sur-Vienne, de Javerdat, d'Oradour-sur-Glane, de Saint-Martin-de-Jussac, de Saint-Victurnien, de Videix, de Rochechouart, des Salles-Lavauguyon, de Vayres et de Chéronnac.

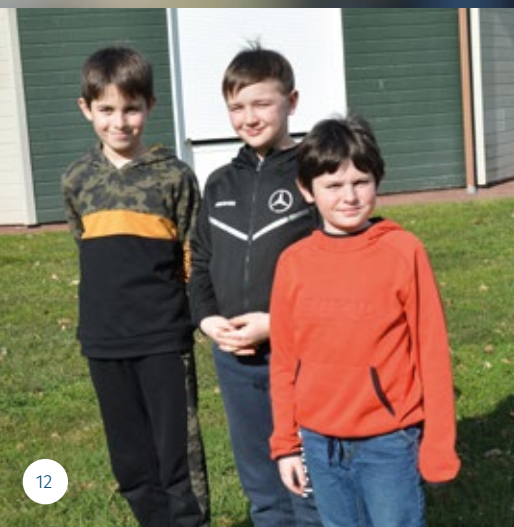


“

INTERVIEW • **ROBIN, ESTEBAN ET JORDAN**

L'avis des experts

”



Robin (10 ans), **Esteban** (11 ans) et **Jordan** (12 ans) ont eu la chance d'inaugurer le bivouac de la base de loisirs l'été dernier grâce à l'Accueil de loisirs sans hébergement de Chaillac-sur-Vienne.

Pendant trois jours et deux nuits, ils ont vécu au rythme de la nature et les activités n'ont pas manqué comme ils le racontent : « On a dormi sous la tente et on a pu faire du tir à l'arc, de l'escalade et de la slack-line. On a aussi pu faire une cabane en bois » explique Jordan. La vie collective engendrait toutefois des aspects pratiques qu'Esteban n'a pas oubliés, « il fallait faire la cuisine et la vaisselle, pour ça on avait mis en place différentes équipes mais il y avait aussi des balades et le soir on pouvait jouer à des jeux comme le

loup-garou. On s'est vraiment bien amusé, c'était vraiment bien d'être tous ensemble » dit-il.

Mais la nature réserve parfois des surprises, pas toujours bonnes, aux jeunes pionniers, en témoigne leur dernière nuit. « Il y a eu un orage qui a éclaté vers

« On s'est vraiment bien amusé, c'était vraiment bien d'être tous ensemble »

minuit mais moi je dormais alors il a fallu me réveiller » sourit Jordan. Une dernière nuit à l'intérieur donc pour résister au déchaînement des éléments mais aussi et surtout de beaux souvenirs comme il y en aura beaucoup d'autres sur les bords de la Vienne à Saint-Victurnien.



SOLIDARITÉ

GENS DU VOYAGE : BIEN AU-DELÀ D'UN SIMPLE ACCUEIL

L'accueil des Gens du Voyage est une obligation règlementaire imposée par la loi Besson du 5 juillet 2000 aux communes de plus de 5000 habitants. Depuis 2015, ce sont les communautés de communes qui se sont vues transférer cette compétence. Mais bien au-delà du simple aménagement et de la gestion des aires d'accueil, cette activité permet d'offrir aux voyageurs de multiples activités, ainsi qu'un suivi (scolaire, sanitaire, administratif) essentiel à leur qualité de vie.

C'est donc un travail qui touche à plusieurs aspects, essentiellement humains, et qui implique de nombreux acteurs aux côtés de la Communauté de communes POL. Pour mémoire, la communauté de communes gère une aire d'accueil (à Saint-Junien) et deux aires de stationnement (Saint-Victorien et d'Oradour-sur-Glane).

Madeleine fréquente l'aire d'accueil de Saint-Junien depuis une dizaine d'années et elle est heureuse de partager ce qu'elle fait : un savoir-faire traditionnel, la réalisation de paniers en osier, même si elle regrette que cette activité vienne à disparaître. Avec elle, 14 familles occupent les lieux, réhabilités il y a trois ans avec des travaux d'isolation et de rénovations des blocs sanitaires. Les usagers doivent payer une redevance (6€ par jour par emplacement).

« Pour 2023, nous allons poser un double bloc sanitaire sur l'aire d'accueil d'Oradour, ce qui est absolument nécessaire » explique Laetitia Calendreau,

vice-présidente de la POL en charge de la solidarité et de l'action sociale. « Ces aires de stationnement, à Saint-Victorien et à Oradour, sont une spécificité historique de notre territoire et il nous appartient de faire en sorte que les gens y soient accueillis dignement et ce d'autant que le taux d'occupation affiché est relativement important.

La POL travaille étroitement avec des associations comme « Ma Camping » ou encore « La Marguerite », pour des

ateliers de nutrition-santé notamment ou d'aide aux devoirs. Par exemple, une personne intervient à Saint-Junien et à Oradour pour aider les enfants dans leur scolarité grâce à un financement de la CAF [cette action a été réalisée pendant de nombreuses années par l'ACAS, avec le soutien financier de la Communauté de communes POL]. Nous essayons de favoriser la pratique des activités sportives avec des ateliers proposés les mercredis après-midi aux enfants de l'aire d'accueil (action



Laetitia Calendreau vice-présidente de la POL en charge de la solidarité

“

INTERVIEW • EMILIE LASSÉCHÈRE

Une vie avec les voyageurs

”

Agent de la POL, **Emilie Lasséchère** travaille à l'aire d'accueil de Saint-Junien avec son collègue Gilles Guerin. Un coup de cœur comme elle le dit elle-même. « J'ai travaillé pendant de nombreuses années dans la restauration et j'ai ressenti le besoin et l'envie de changer de métier. J'ai passé le diplôme d'accompagnante économique et sociale (AES) et je pensais travailler au départ avec des enfants handicapés. J'avais un stage à faire et je me suis dit que ce serait bien de le faire avec des gens du voyage pour découvrir cet univers, je suis arrivée sur l'aire d'accueil de Saint-Junien et je n'en suis plus jamais repartie !

J'apprends énormément avec les gens du voyage, ils me parlent beaucoup, ils me rassurent aussi et de mon côté j'essaie de les accompagner autant que je le peux. Avec mon collègue nous formons une bonne équipe » Et une équipe qui aime manifestement son travail.



Emilie Lasséchère

Agent de la POL

réalisée en collaboration avec l'association « La Marguerite »). poursuit-elle avant de conclure : « Nous devons nous adapter à l'évolution de cette population d'une part et rééquilibrer les espaces d'accueil sur notre territoire d'autre part, puisque l'on voit bien qu'il est très concentré au Nord-Est du territoire avec Saint-Junien, Saint-Victorien et Oradour. C'est une réflexion qui est en-cours. Je pense qu'il faut également saluer la création de logements à Javerdat, d'autres familles sont prêtes à franchir le pas, elles sont pratiquement déjà sédentarisées, et j'aimerais que nous puissions les y aider. »

L'action de la Communauté de communes POL et de ses partenaires concernant les gens du voyage va donc bien au-delà des simples conditions d'accueil « physique » et de stationnement, mais consiste également à leur faciliter l'accès aux formalités administratives, aux soins, à l'apprentissage de la lecture ou à des actions de prévention de certaines maladies. Cette problématique de la santé est particulièrement importante pour une communauté qui représente environ 400 000 personnes en France et dont l'espérance de vie est inférieure d'une quinzaine d'années à la moyenne nationale de la population.

JAVERDAT

UN HABITAT ADAPTÉ POUR DEUX FAMILLES

Depuis dix ans, Annie Dardilhac, maire de Javerdat et vice-présidente de la POL, se bat pour aider les familles de voyageurs de sa commune. Deux d'entre elles sont désormais installées dans des pavillons conçus et réalisés par Saint-Junien Habitat, grâce à l'action conjointe de la commune, de la CC POL et de l'Etat. Elle revient sur cette belle histoire : « L'initiative est partie de la commune. Nous avons une aire de stationnement sans aucun confort, simplement un robinet d'eau froide et des familles installées là avec des enfants scolarisés. Il faut quand même que les gens puissent vivre dignement ! En concertation avec les services de l'État nous nous sommes donc orientés vers un projet d'habitat adapté. Les familles ont été associées de bout en bout à la conception de leurs futurs logements par Saint-Junien Habitat. Aujourd'hui elles ont leur maison, pour laquelle elles paient un loyer et les enfants dorment au chaud » relate l'élue particulièrement heureuse du travail réalisé.



ENVIRONNEMENT

PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU DES LACS DE HAUTE-CHARENTE

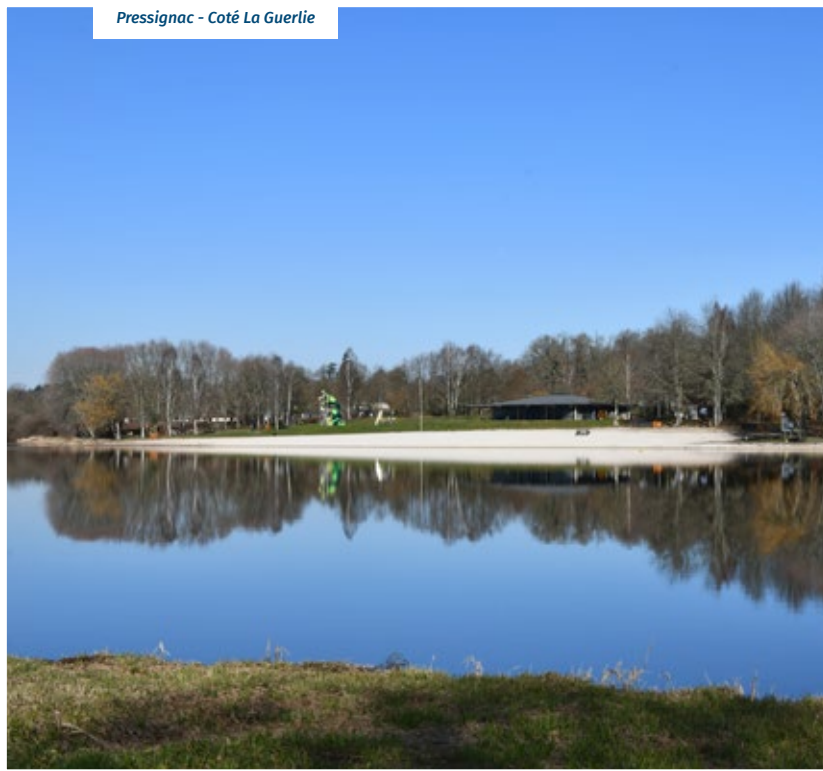
La Communauté de communes POL, celle de Charente limousine et l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) de la Charente ont cosigné le 19 janvier dernier à Videix, la stratégie locale du bassin versant de la Guerlie. L'objectif de cette stratégie partagée : préserver la qualité de l'eau du plan d'eau de la Guerlie et des lacs de Haute-Charente.

Les liens qui unissent les Communautés de communes Porte Océane et de Charente limousine ne cessent de s'approfondir : déjà engagées dans un syndicat mixte aux côtés de la Communauté de communes Ouest-Limousin, pour porter en commun un schéma de cohérence territorial, elles se sont retrouvées pour définir, avec l'Établissement public territorial du bassin de la Charente, une stratégie visant à préserver la qualité de l'eau du plan d'eau de la Guerlie, à Pressignac et à cheval sur les deux départements.

Le développement durable il est vrai se soucie peu des limites administratives et ce travail répond à une nécessité très immédiate de préservation des écosystèmes aquatiques.

Les lacs de Haute-Charente, on le sait, constituent une réserve d'eau précieuse pour notre territoire. Une réalité d'autant plus prégnante dans cette période où le déficit hydrique risque malheureusement de devenir de plus en plus fréquent.

Pressignac - Coté La Guerlie



La signature de la Stratégie Locale du bassin versant de la Guerlie 2023-2027

UN DIAGNOSTIC TECHNIQUE

Et ces lacs constituent également l'un des meilleurs atouts touristiques du territoire, que cela soit au niveau du département de la Charente comme au niveau de la Haute-Vienne, si l'on en juge par le succès que rencontre le site de la Chassagne.

Les destins des deux communautés de communes sont intimement liés et le diagnostic technique réalisé pour l'Établissement public territorial du bassin de la Charente l'a encore démontré.

L'amélioration des installations d'assainissement la sensibilisation des agriculteurs est donc à l'ordre du jour et les élus de la Communauté de communes Porte océane du Limousin ont voté à l'unanimité l'adhésion au dispositif proposé par l'ETPB ainsi qu'au financement des actions d'animation qui seront mises en place.

Très concrètement ce sont 140 000 euros (hors taxes) qui sont fléchés pour les cinq années à venir. Deux axes principaux ont été dégagés pour régler les

disfonctionnements constatés au niveau de l'assainissement : l'amélioration de l'assainissement collectif existant et la mise aux normes des assainissements non collectifs.

Concernant l'assainissement collectif, la réhabilitation des stations d'épuration de la Férénchie et de Saint-Gervais sera réalisée. Des vérifications, pouvant donner lieu à un éventuel curage, seront également effectuées dans la station d'épuration de Chéronnac.

Enfin, des inspections télévisées des réseaux d'assainissement vont avoir lieu pour identifier d'éventuelles infiltrations d'eaux claires parasites.

Au niveau de l'assainissement non collectif des contrôles périodiques seront réalisés pour en favoriser la mise aux normes par les propriétaires.

Comme on le voit une nouvelle fois, la Communauté de communes POL assume ses responsabilités en matière de développement durable.



Videix - Coté La Chassagne



Un projet de rénovation énergétique ? Une question sur les aides disponibles ?

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

DE NOUVELLES PERMANENCES POUR NOV'HABITAT

Ses conseillers organisent des permanences sur le territoire de la POL, à Saint-Junien à Rochechouart et désormais à Javerdat. Il est possible de les contacter :

☎ 05 55 14 88 42
 ✉ contact@novhabitat87.fr
 🌐 www.novhabitat87.fr

La plateforme Nov'habitat, portée par Limousin Nature Environnement au niveau du territoire de la POL, est à la disposition des particuliers et des petites entreprises du secteur tertiaire pour les informer des possibilités de diagnostic et d'aide qui existent dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique.

La plateforme est portée conjointement par les 12 communautés de communes de Haute-Vienne, le département et le SEHV. La région Nouvelle-Aquitaine et le programme national SARE participent également à son financement.

Elle fait partie du réseau France Rénov', au même titre que le Guichet Habitat Énergie qui s'occupe de Limoges Métropole. Pour résumer, Nov habitat 87 constitue le guichet public unique en Haute-Vienne d'information sur la rénovation.

PLANNING DES PERMANENCES DE NOV'HABITAT 2023 SUR LE TERRITOIRE DE LA POL

Tous les 1^{er} jeudis de chaque mois

- Janvier	POL, 1 avenue Voltaire St Junien
- Février	Mairie de Javerdat
- Mars	Mairie de Rochechouart
- Avril	POL, 1 avenue Voltaire St Junien
- Mai	Mairie de Javerdat
- Juin	Maison France Service de Rochechouart (1 ^{er} juin après-midi)
- Juillet	POL, 1 avenue Voltaire St Junien
- Août	Pas de permanence
- Septembre	Mairie de Javerdat
- Octobre	Mairie de Rochechouart
- Novembre	POL, 1 avenue Voltaire St Junien
- Décembre	Mairie de Javerdat

ORDURES MÉNAGÈRES

LA COLLECTE HEBDOMADAIRE UNIQUE SE MET EN PLACE

Les tournées de collecte des ordures ménagères vont se transformer avant l'été. La règle sera désormais de n'effectuer qu'une seule collecte ce qui entrainera inévitablement une modification des jours de celle-ci(*). Au niveau des collectes en elles-mêmes, elles deviennent monolatérales. Ce qui signifie qu'elles se feront sur le bas-côté de la route longée par le camion là où il peut être doublé par un véhicule.

Là où ce sera possible le camion circulera au milieu de la route de façon à ne pas pouvoir être dépassé par les automobilistes.

Toutes ces modifications résultent d'une recommandation de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.

Le service des ordures ménagères procède également actuellement à la suppression de l'ensemble des marches-arrières sur les tournées. Cela va donc nécessiter que certains usagers déposent leurs sacs à un point de regroupement, si la collecte est impossible en marche avant (voie sans issue par exemple). Chaque foyer concerné par cette modification sera averti directement par courrier.

(* Hors hyper centre de Saint-Junien)

LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES



Ce n'est pas une nouveauté mais cela fait partie de ces incivilités qui empoisonnent la vie : les abords de certains éco-points, se transforment encore trop régulièrement en débarras. Les agents de la Communauté de communes y passent donc très souvent pour enlever déchets et encombrants, cela concerne aussi certains bacs de regroupement et il arrive même que les services techniques soient obligés de mobiliser des moyens très lourds, des véhicules notamment, pour remédier à cette situation. Il convient de rappeler que si le SYDED fait appel à un prestataire qui collecte le contenu des éco-points, tout ce qui reste au sol est à la charge de la POL et de la commune. Au final, c'est une somme considérable qui est ainsi dépensée et qui pourrait être économisée sans la négligence de quelques-uns.

encombrants, cela concerne aussi certains bacs de regroupement et il arrive même que les services techniques soient obligés de mobiliser des moyens très lourds, des véhicules notamment, pour remédier à cette situation. Il convient de rappeler que si le SYDED fait appel à un prestataire qui collecte le contenu des éco-points, tout ce qui reste au sol est à la charge de la POL et de la commune. Au final, c'est une somme considérable qui est ainsi dépensée et qui pourrait être économisée sans la négligence de quelques-uns.

UN AUTOCOLLANT POUR LES SACS NON CONFORMES

Pour lutter contre des dépôts endémiques de sacs noirs, la Communauté de communes a décidé que ces derniers ne seront désormais plus ramassés lors des collectes. Un autocollant leur sera apposé pour rappeler le système de ramassage et de tri en vigueur sur le territoire de la Communauté de communes Porte océane du Limousin. Cette mesure concerne également les sacs rouges contenant des déchets relevant du tri.

SAC NON CONFORME POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

- VOTRE SAC CONTIENT DES DÉCHETS RECYCLABLES
 - OU VOUS N'UTILISEZ PAS UN SAC ROUGE
 TRANSPARENT DE LA POL

Tous les déchets recyclables doivent être déposés dans les Ecopoints répartis sur le territoire de la communauté de communes, ou à la déchetterie pour le bois, les déchets verts et les encombrants ménagers.

LES SACS NE RESPECTANT PAS CES CONDITIONS NE SERONT PAS COLLECTÉS et seront considérés comme un dépôt non conforme sur le domaine public, pour lequel le maire de la commune pourra exercer son pouvoir de police.

Vous avez un doute sur ce qui est recyclable, vous n'avez pas de sacs rouges distribués par la POL, vous avez des questions, appelez l'accueil du service déchets au 05.55.71.78.78 ou regardez le site consignesdetri.fr.
 Merci de votre compréhension.

Tribunes politiques

MAJORITÉ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL

L'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territorial, qui réunit la Communauté de communes POL et ses deux Communautés de communes voisines (Ouest Limousin et Charente Limousine) va bien au-delà d'une simple procédure d'urbanisme. Les réunions organisées régulièrement permettent de faire le point sur les projets d'aménagement et les perspectives de développement à l'échelle d'un bassin de vie de 74.000 habitants. Cette démarche a déjà permis l'implantation d'une antenne 4G à Pressignac, facilité les mobilisations sur les questions de desserte ferroviaire et routière. Mais plus globalement, elle permet aux élus

d'échanger sur des sujets majeurs tels que la répartition des équipements publics, des commerces ou encore la préservation de notre environnement. L'action menée pour la qualité des eaux des lacs de Haute-Charente en est une belle illustration. Les défis auxquels nous sommes désormais confrontés (impératif de sobriété foncière et énergétique, revitalisation de nos communes, changement climatique...), appellent en effet des réponses collectives, constructives et réalistes. C'est dans cet esprit que nous travaillons.

Les élus de la majorité du Conseil communautaire

GROUPE « ÉNERGIE CITOYENNE - ÉCOLOGIE SOLIDARITÉ DÉMOCRATIE »

ORDURES MÉNAGÈRES : RIEN NE CHANGE ET TOUT EMPIRE...

Et ça continue : le conseil communautaire a encore adopté une nouvelle hausse de la redevance des ordures ménagères pour 2023, allant de 4,81% à 8,37% selon la composition du foyer et le nombre de collectes par semaine. Depuis 2020, cela représente une progression comprise entre 7,92% et 14,60%, ce qui est loin d'être neutre.

Pour nous, ça suffit ! Surtout quand on rapporte ce coût au service rendu. C'est pourquoi, depuis le début du mandat, notre groupe Énergie citoyenne n'a voté aucune de ces augmentations et ne cesse de demander une révision

globale du dispositif de gestion des ordures ménagères, avec notamment l'objectif d'un ramassage à domicile des déchets recyclables, comme cela se fait ailleurs !

Ce travail doit s'inscrire dans une démarche participative associant les élus, les organismes partenaires et les citoyens, trop souvent oubliés...

Nous ne lâchons rien sur ce dossier, même si la majorité nous répond toujours à la manière de Thatcher : « Il n'y a pas d'alternative ». Ce qui – tout le monde le sait – est faux.

Yoann Balestrat, Frédéric Dauvergne et Nathalie Tarnaud.

FOCUS

Quelles sont les compétences de la POL en matière d'urbanisme ?

La gestion de l'urbanisme constitue un aspect essentiel des missions que remplissent les communes et la communauté de communes qui, en Porte océane, se partagent le travail.

JEAN DUCHAMBON, VICE-PRÉSIDENT DE LA POL EN CHARGE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DE L'URBANISME NOUS EXPLIQUE COMMENT :

Avec Vous : Quelles sont les prérogatives de la communauté de communes en matière d'urbanisme ?

Jean Duchambon : Nous avons essayé de mettre en place un système équilibré. Les communes ont délégué à la POL leur compétence en matière de gestion de l'instruction des documents d'urbanisme, tout en conservant la pré-instruction et la décision finale dans leurs prérogatives.

Avec Vous : Pouvez-vous nous donner un exemple ?

Jean Duchambon : Eh bien prenons l'exemple d'un administré qui souhaite déposer une demande de permis de construire. Il se rend au secrétariat de la mairie et il dépose sa demande. Cette dernière est ensuite envoyée pour instruction au service d'urbanisme de la communauté de communes. Le service vérifie la compatibilité de la demande avec le droit du sol existant localement et il renvoie un avis à faire signer par le maire. En résumé,

l'instruction des demandes est déléguée à la communauté de communes, pas la décision qui reste du ressort du maire de la commune concernée.

Avec Vous : C'est donc un choix de laisser les communes maîtresses de leur sol ?

Jean Duchambon : Exactement, nous souhaitons que les collectivités puissent effectivement conserver la décision en matière d'urbanisme. C'est d'ailleurs un choix payant puisque notre système fonctionne bien, grâce d'ailleurs à la compétence des agents de la Communauté de communes. D'autres communautés de communes ont d'ailleurs décidé de faire appel à nous. C'est ainsi qu'il y a cinq ans nous avons été contactés par la Communauté de communes Ouest-Limousin, qui ne disposait pas de service dédié, pour instruire les demandes de documents d'urbanismes relevant des communes qui la composent. Donc la POL instruit désormais toutes les demandes de son territoire et du territoire de la Communauté de communes Ouest-Limousin, avec une compensation financière bien entendu.

Avec Vous : On voit là tout l'intérêt de la coopération intercommunale et entre les communautés de communes...



Jean Duchambon

« Nous souhaitons que les collectivités puissent conserver la décision en matière d'urbanisme. »

Jean Duchambon : Je crois que nous comprenons bien tous la nécessité de mutualiser nos moyens et cela peut effectivement se faire au niveau de plusieurs intercommunalités. Nous avons un service compétent, un système qui assure une instruction efficace, qui garantit à chaque commune la maîtrise de la décision finale et qui préserve le contact entre l'administré et sa commune au moment du dépôt de sa demande. Evidemment cela suppose des moyens mais je crois que nous sommes devant un bel exemple d'une coopération qui préserve les prérogatives de chacun.



Dans la vie de la Communauté de communes il y a des travaux qui se voient et d'autres qui se voient moins. Depuis le mois de novembre se déroule la rénovation discrète, mais pourtant essentielle, des installations hydrauliques du champ de foire de Saint-Junien.

Datés de 1891, le bâtiment qui se trouve en haut du champ de foire de Saint-Junien et les deux réservoirs qu'il abrite constituent un patrimoine historique intéressant mais ils conservent également une utilité cruciale pour l'alimentation en eau de la commune. En effet, si l'on parle par facilité du « réservoir du champ de foire », il s'agit en fait de deux réservoirs, de 450 m³ chacun, qui stockent et distribuent l'eau venue de Limoges, via La Croix-Blanche, dans le cœur de la cité gantière.

Le réservoir du champ de foire est le plus ancien des réservoirs saint-juniens. Il a vraisemblablement été bâti lors de la création des premiers captages de Fontbonne et de Boisse (aujourd'hui abandonnés), ce qui permettait d'alimenter un réseau de fontaines en centre-ville.

S'il a régulièrement fait l'objet de vidanges, incluant nettoyage, rinçage et désinfection, sa rénovation devenait



TRAVAUX

RÉVISION COMPLÈTE DU RESERVOIR DU CHAMP DE FOIRE

inévitables. Pour réaliser l'ensemble des travaux nécessaires à cette rénovation complète, la Communauté de communes a fait appel à des entreprises locales spécialisées dans ce domaine. Première étape : le vidage des cuves, qui a offert une vue inédite sur la structure de cet ouvrage, manifestement construit pour durer.

Une fois les cuves vidées, le centre-ville de Saint-Junien a été alimenté directement en eau depuis le réservoir de la Croix-Blanche.

Les travaux proprement dits se concentrent sur la réhabilitation des équipements hydrauliques et sur une révision complète de l'étanchéité de l'ouvrage avec des interventions sur la tuyauterie, les vannes et le système de commande.

Les canalisations d'entrée et de sortie sont, quant-à-elles, totalement refaites.

Les opérations de rénovation concernent toute la partie électrique du réservoir avec le remplacement de l'armoire de commandes, diverses opérations de mise aux normes et enfin la mise en place d'un débitmètre sur les départs et arrivées du réservoir, afin de maîtriser les volumes d'eau entrants et sortants de l'ouvrage.

Si les réseaux sont enterrés et que ces travaux sont invisibles le plus souvent, ils n'en représentent pas moins un coût important pour la CC POL ; le montant du chantier s'élève à un total de près de 300 000 euros, avec une participation de l'Agence de l'Eau à hauteur de 8%. Mais avec cette cure de jouvence, le vénérable réservoir va retrouver une nouvelle jeunesse et pourra à nouveau remplir son rôle, avec une qualité et une efficacité améliorées, au service des habitants de Saint-Junien.



DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

CHAILLAC-SUR-VIENNE : UNE SITUATION IDÉALE

L'actuelle commune de Chaillac-sur-Vienne, telle que nous la connaissons, s'est constituée en 1928 ; c'est à cette date que Saillat-sur-Vienne, qui n'était alors qu'un village de Chaillac, est devenue une commune indépendante. Chaillac est une commune dynamique à l'image de son maire, Jean-Pierre Granet. « Si notre population augmente puisque nous sommes aujourd'hui autour de 1 300 habitants, contre 570 en 1970, cela vient de la situation géographique idéale que nous connaissons, puisque nous sommes situés entre Saint-Junien, Rochechouart et Saillat, où se concentrent l'essentiel des entreprises du secteur.

Je note aussi que de plus en plus de nos habitants vont travailler à Limoges. Cette situation de proximité fait que nous n'avons pas de commerce mais nous avons l'avantage d'être particulièrement bien desservis par deux routes départementales dont l'entretien est irréprochable » explique-t-il.

Cette vocation de commune où il fait bon habiter, le maire de Chaillac souhaite encore la renforcer, « Nous avons créé un lotissement intercommunal en 2009, pour nous c'est essentiel d'emmenager des jeunes à s'installer même si actuellement notre école scolarise quand même 90 enfants et que l'année 2022 a été très positive avec 14 naissances dans la commune » poursuit-il.

Au niveau des projets, la réhabilitation de l'ancienne maison des troubadours, située en plein centre du bourg, est à l'ordre du jour pour qu'elle puisse accueillir trois logements et pour ce qui concerne le bilan de son action, Jean-Pierre Granet affiche sa satisfaction, « nous avons bien travaillé sur la question de l'assainissement collectif qui concerne désormais 80% des habitations de nos villages et sur l'effacement des réseaux, ainsi d'ailleurs que sur la mise en place d'un éclairage public raisonné. »

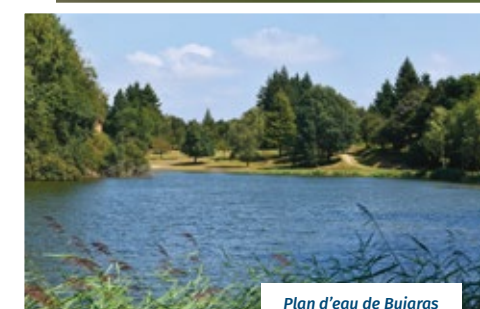
« Il faut aussi souligner toute l'importance que peut avoir la POL pour une commune comme la nôtre »

« Il suffit de penser à tout ce qu'elle permet de mettre à la disposition des Chaillacois que ce soit l'école de musique, le centre aqua-récréatif... On peut dire qu'elle joue parfaitement son rôle » dit-il, avant de conclure : « je voudrais aussi dire que si nous travaillons bien c'est grâce à la forte implication du personnel municipal. Il faut les saluer, nous avons également une cantine remarquable qui réalise une cuisine traditionnelle avec des produits locaux. Cela résume un peu de cette façon de vivre que nous avons ici et à laquelle nous tenons. »



L'action de la POL sur la commune

L'année dernière la Communauté de communes a investi 23 240 € sur la commune de Chaillac-sur-Vienne en faisant appel à différentes entreprises du secteur (grosses réparations de voirie sur les voies intercommunales, rue du Vieux Chêne et rue des Thuyats). En interne, elle a réalisé pour 53 914 € de travaux divers (assainissement, entretien des voies et des chemins, élagage, fauchage, vérification des aires de jeux ...).



Plan d'eau de Bujaras

AGENDA



Chéronnac - Fête de l'huître

QUELQUES DATES DE VOTRE ÉTÉ

CHAILLAC-SUR-VIENNE

10-11 juin 2023 : Aquarelle au fil de l'eau, Exposition de peintures et stage d'aquarelle, à la salle polyvalente.

17 juin 2023 : Vide-Greniers et feu de Saint-Jean organisés par le comité des fêtes. Site du plan d'eau de Bujaras.

CHÉRONNAC

26 et 27 août : Fête de l'huître, cette manifestation nécessite la mobilisation de nombreux bénévoles et une organisation importante en amont. Merci de contacter la mairie de Chéronnac.

<http://www.cheronnac.fr>

JAVERDAT

6 et 7 mai : Randonnée : challenge Marchapied

17 et 18 juin : Fête du village, feu d'artifice et vide grenier.

LES SALLES LAVAUGUYON

1^{er} juin au 30 septembre : Activation saison estivale au prieuré, exposition d'art et vente de produit locaux.

ORADOUR-SUR-GLANE

Du 15 au 30 avril : exposition temporaire Oradour-sur-Glane, un drame, un peintre, une œuvre.

ROCHECHOUART

Jusqu'au 4 juin : Exposition Art Contemporain « Fais que ton rêve soit plus long que la nuit »

14 juin : 18h30, réunion publique : Petites Villes de demain

17 juin : Journée festive Rochechouart en fête.

SAILLAT-SUR-VIENNE

1^{er} mai : Fête du cheval, rue des étangs, terrain équestre, randonnée le matin, repas sous chapiteau et spectacle équestre l'après-midi.

Samedi 17 juin : 100 ans de la commune, pique-nique, jeux gonflables à l'étang de Chaumeix, feu d'artifice offert par la municipalité.

Vendredi 23 juin : Feux de Saint-Jean, rue des étangs, terrain équestre, Amicale laïque.

Vendredi 7 juillet : Marché festif, place de la salle des fêtes, rue Jean Jaurès en collaboration avec la POL.

SAINT-BRICE

2 juillet : Vide grenier au site de Chambéry organisé par le club de la gymnastique volontaire

SAINT-JUNIEN

13 juin : 19h réunion publique au Ciné Bourse : Petites villes de demain.

SAINT-MARTIN-DE-JUSSAC

10 juin : Soirée moules/frites, organisée par Les Amis de la bibliothèque.

SAINT-VICTURNIEN

10 et 11 juin : Concentration motos

24 juin : Kermesse des écoles.

VAYRES

30 Avril : Vayres à Pieds, randonnée du muguet

17 juin : Courses de caisses à savons organisées par le comité des fêtes.

VIDEIX

23 juin : Balade contée à la découverte de la mythologie nocturne

- Rdv devant la mairie à 21h
- Infos : Parc 05 53 55 36 00



RETROUVEZ TOUTES LES MANIFESTATIONS DES COMMUNES DU TERRITOIRE :
OFFICE DE TOURISME PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN - <https://www.poltourisme.fr>